



Informations Pratiques 2019-2020

Entraînements : les **jeudis** sur le terrain synthétique des longrais **20h15-22h15**. A ce jour, il n'y a un entraînement unique, mixte pour les U17 (né en 2005 ou avant) et les adultes.

Contacts :

- Martin Mouterde (président) – 06 46 19 03 77 - club@ultimate-thorigne-fouillard.fr

- <https://www.facebook.com/UltimateThorigne>

Status de l'association : <http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/status.pdf>

Modalités d'inscription : 3 entraînements d'essais sont proposés, ensuite une inscription complète est nécessaire. Voici les 6 pré-requis :

O - formulaire d'inscription

adhérent majeur : <https://goo.gl/forms/V77PayoLvA8pojEr2>

adhérent mineur : <https://goo.gl/forms/ozshI4SnxDzDdviF3>

O - autorisation parentale (pour les mineurs seulement)

<http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/autorisation-jeunes.pdf>

O - photo d'identité (en numérique)

O - certificat médical ou questionnaire de renouvellement

<http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/certificat.pdf>

Le certificat médical est valable 3 ans, sous réserve de répondre négativement au questionnaire de santé chaque année (<http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/questionnaire.pdf>) et de remplir cette attestation <http://www.ultimate-thorigne-fouillard.fr/documents/attestation.png>. Le certificat médical doit couvrir toute la saison sportive jusqu'au 31 août pour être accepté.

L'utilisation du modèle de certificat fédéral est **obligatoire**

O - règlement de 95€ si possible par virement (sinon par chèque à l'ordre de *Ultimate Thorigne Fouillard*).

Ce règlement inclut la licence et l'assurance, des frais complémentaires seront à prévoir lors de la participation aux championnats et/ou tournois (déplacement, hébergement, restauration...)

Identifiant bancaire IBAN : FR76 1558 9351 0106 7803 2714 031 BIC : CMBRFR2BARK

O – Notice d'Assurance signée

https://www.ffdf.fr/wp-content/uploads/2019/09/Garanties-FFFD_MAIF-2019-2020.pdf

https://www.ffdf.fr/wp-content/uploads/2019/09/Notice-individuelle-FFFD_MAIF-2019-2020.pdf

Chaque licence comprend 3,5€ de responsabilité civile systématique et obligatoire. Elle comporte également 1€ d'assurance « Dommages corporels » obligatoire mais non systématique. Cette dernière est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire. En cas de renonciation vous devez fournir impérativement une attestation à la garantie « Dommages corporels ». (voir Notice Individuelle)

Un jeu de maillot/short pourra être prêté lors des compétitions, pour ceux qui veulent acquérir il est au prix de 55€ (un maillot + un short)

Des disques "Thortles" sont à 12€